

Caisse de pension de SR Technics
Switzerland
c/o Avadis Prévoyance SA
Zollstrasse 42
Case postale
8031 Zurich

Caisse de pension de SR Technics
Switzerland
c/o Avadis Prévoyance SA
Zollstrasse 42
Case postale
8031 Zurich

Déclaration de rachat

Entreprise

Personne assurée

Nom

Prénom

Numéro AVS

Numéro d'assuré

Sexe

Date de naissance

Etat civil

Adresse

NPA et lieu

Déclaration de la personne assurée pour le rachat personnel. Je souhaite un:

- décompte pour le rachat de prestations maximales**
- décompte pour le rachat en cas de retraite anticipée à l'âge de:**
Les rachats pour la retraite anticipée sont admis seulement si le potentiel de rachat pour les prestations maximales a été épuisé.
 64 63 62 61 60 59 58
- J'ai déjà reçu un décompte pour le rachat maximal possible, resp. le rachat maximal possible est indiqué sur le certificat de prévoyance.

En cas de changement de poste et d'admission dans l'institution de prévoyance du nouvel employeur, les prestations de sortie des institutions de prévoyance précédentes et éventuels avoirs chez des institutions de libre passage du 2^e pilier **doivent être apportés**, c'est-à-dire versés dans la nouvelle caisse de pensions (art. 4 al. 2^{bis} LFLP). Ces avoirs de libre passage, même s'ils ne sont pas soumis à l'obligation d'être apportés, c'est-à-dire indépendamment du changement de poste, **doivent être pris en compte dans le calcul en cas de rachat volontaire**. Pour les personnes qui exerçaient une activité indépendante, les avoirs de la prévoyance personnelle liée (pilier 3a) doivent être pris en considération dans une certaine mesure (art. 60a OPP2). En outre les possibilités de rachat pour les personnes arrivées de l'étranger ont été restreintes (art. 60b OPP2).

Au verso de ce formulaire, la personne assurée doit fournir à l'attention de Fondation les informations nécessaires.

Concernant le rachat personnel souhaité, je confirme les points suivants:

1. J'ai effectué un retrait anticipé pour la propriété du logement qui n'a pas été entièrement remboursé à ce jour. Si oui, veuillez joindre tous les justificatifs des versements anticipés et des remboursements.
- Oui Non

2. J'ai effectué un retrait à la suite d'un divorce/dissolution d'un partenariat enregistré et j'aimerais effectuer des rachats volontaires en tenant compte de la prestation de sortie transférée. Si oui, veuillez joindre une copie du jugement correspondant.
- Oui Non

Après le retrait dû au divorce, j'ai effectué des rachats auprès d'une autre institution de prévoyance, se montant à CHF .

3. Je ne possède **aucun** compte de libre passage ni de police de libre passage dans le cadre du 2^e pilier.
- Je possède les comptes de libre passage suivants, les polices de libre passage suivantes dans le cadre du 2^e pilier auprès des institutions de prévoyance suivantes. Veuillez joindre des extraits de compte actuels.

Solde / valeur au 31.12 de l'année précédente Nom / adresse de la banque resp. de l'assurance

CHF

CHF

4. J'ai exercé une activité indépendante et versé durant cette période des contributions en faveur de comptes de prévoyance 3a. Si oui, veuillez joindre des extraits actuels des comptes du pilier 3a.
- Oui Non

5. Êtes-vous arrivé de l'étranger pour vous établir en Suisse?

Oui Frontalier Non

Réponse «Oui» ou «Frontalier»:

J'habite ou travaille en Suisse depuis le

Avez-vous déjà été affilié à une caisse de pension suisse auparavant? Oui Non

Si la réponse est «Oui», veuillez indiquer le nom de la caisse de pension

6. Je bénéficie déjà des prestations de vieillesse d'une autre institution de prévoyance. Si oui, veuillez joindre une copie de l'attestation fiscale actuelle.
- Oui Non

Je confirme par ma signature avoir répondu aux questions de manière véridique et complète et prend note du fait que la revendication d'un rachat personnel auprès de l'administration fiscale, resp. les clarifications concernant les éventuelles déductions fiscales m'incombent.

Lieu, date

Signature

Numéro de téléphone en cas de questions